



Assemblée générale

Conseil de sécurité

Distr. générale
11 février 2019
Français
Original : espagnol

Assemblée générale
Soixante-treizième session
Point 34 a) de l'ordre du jour
Prévention des conflits armés

Conseil de sécurité
Soixante-quatorzième année

Lettres identiques datées du 6 février 2019, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer, par la présente, des derniers événements survenus en République bolivarienne du Venezuela dans le cadre de la campagne d'agression que mènent contre ce pays les gouvernements de deux membres permanents du Conseil de sécurité, à savoir les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, en particulier depuis la déclaration prononcée le 26 janvier 2019 par Jorge Arreaza Montserrat, Ministre du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela. À cette occasion, celui-ci a fait part au Conseil des préoccupations majeures que nourrissent notre nation et notre peuple face aux menaces que ne cessent de proférer ces deux puissances agressives qui, en violation flagrante des dispositions de la Charte des Nations Unies et des normes du droit international, font tout leur possible pour détruire les fondements constitutionnels de notre système politique et notre économie, ce qui constitue par ailleurs une violation grave des droits fondamentaux du peuple vénézuélien.

Le Venezuela connaît actuellement une situation de paix et de tranquillité, dont est garant le Gouvernement constitutionnel du Président, Nicolás Maduro Moros. Ce dernier a toujours assuré le contrôle effectif du pays, dans le plein exercice des pouvoirs qui lui incombent en tant que chef de l'État, veillant à la protection du territoire national et au bien-être du peuple vénézuélien, avec l'appui des institutions étatiques, conformément à la Constitution nationale.

Ce n'est toutefois pas ce que prétendent certains pays étrangers, qui tentent de justifier une intervention militaire au Venezuela à des fins soi-disant « humanitaires », sous prétexte qu'ils ont une « responsabilité de protéger ». Il convient de souligner que le comportement irresponsable de ces deux membres permanents du Conseil de sécurité pourrait entraîner un conflit régional dont on ne peut prédire l'ampleur.

Le but de cette campagne d'agression criminelle n'est autre que d'imposer au Venezuela un gouvernement fantoche qui garantirait aux États-Unis et au

* Nouveau tirage pour raisons techniques (21 mars 2019) ; document paru initialement sous la cote S/2019/117.



Royaume-Uni le contrôle des ressources naturelles de notre nation. C'est ce qui est clairement ressorti des déclarations faites le 21 janvier 2019 par le Conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, John Bolton, qui a reconnu que l'intérêt porté par les États-Unis au Venezuela était lié au fait que ce dernier possédait des réserves de pétrole convoitées par les entreprises américaines¹.

À cet égard, il est important de noter que les Gouvernements américain et britannique ont planifié l'autoproclamation d'un député de l'opposition comme « Président » de la République², en violation flagrante de la Constitution vénézuélienne et au mépris du résultat des élections légitimes du 20 mai 2018, à l'issue desquelles Nicolás Maduro Moros a été réélu Président avec un total de 6 248 864 voix. Il convient de souligner que plus de 200 observateurs internationaux ont été invités à participer à la surveillance de ce scrutin par le Conseil national électoral du Venezuela – celui-là même qui a accordé à Juan Guaidó son titre de député à l'issue des élections législatives de 2015.

Depuis toujours, ce sont les Vénézuéliens qui gèrent les affaires du Venezuela ; depuis notre accession à l'indépendance, il y a de cela plus de 200 ans, notre pays n'a subi aucune intervention militaire étrangère. Une agression militaire contre le Venezuela serait catastrophique pour le tissu social et politique du pays et compromettrait la paix et la stabilité régionales, qui perdurent depuis plusieurs générations. Nous ne pouvons pas laisser ces puissances, membres du Conseil de sécurité, détruire la paix de notre région dans l'unique but d'obtenir des avantages économiques et le contrôle géopolitique de ce qu'elles considèrent de façon tout à fait illégale comme leur chasse gardée.

Le Conseil de sécurité a pour mission de maintenir la paix et la sécurité internationales ; dès lors, il est inacceptable que la principale menace pour la paix, la sécurité et la stabilité régionales soit justement posée par deux de ses membres permanents.

Nous notons avec préoccupation que des hauts fonctionnaires américains tentent expressément d'éviter que le processus national mis en place comme suite à la proposition de dialogue politique lancée par l'Uruguay et le Mexique ainsi que par la Communauté des Caraïbes soit considéré par la communauté internationale comme un moyen de résoudre pacifiquement la situation dans laquelle se trouve le Venezuela. Ainsi, le Vice-Président des États-Unis, Mike Pence, a déclaré le 1^{er} février 2019 que l'heure n'était plus au dialogue, mais à l'action, et que le moment était venu d'en finir avec la dictature de Maduro³, montrant clairement que le Gouvernement américain était favorable à un renversement violent de notre appareil politique.

Le 3 février 2019, le Président des États-Unis, Donald Trump, a reconnu lors d'un entretien télévisé qu'il envisageait de faire intervenir l'armée américaine au Venezuela pour régler la situation et réaffirmé que toutes les options étaient possibles⁴.

De même, l'appel lancé publiquement par plusieurs hauts fonctionnaires du Gouvernement américain visant à ce que des militaires et fonctionnaires vénézuéliens se révoltent contre l'ordre constitutionnel et renient le Président Nicolás Maduro Moros, engendrant une vague de violences au Venezuela, est préoccupant. Ainsi, le

¹ Voir <https://actualidad.rt.com/actualidad/303698-asesor-trump-admitir-empresas-estadounidenses-petroleo-venezuela>.

² Voir <https://www.state.gov/secretary/remarks/2019/01/288542.htm>.

³ Voir <https://www.whitehouse.gov/briefings-statements/remarks-vice-president-pence-venezuela-solidarity-event-doral-florida/>.

⁴ Voir <https://www.cbsnews.com/news/transcript-president-trump-on-face-the-nation-february-3-2019/>.

Conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, John Bolton, a fait plusieurs déclarations dans ce sens :

- Le 24 janvier 2019, il a déclaré qu'il espérait que toutes les institutions étatiques légitimes du Venezuela, en particulier l'armée, obéiraient à leur nouveau commandant en chef⁵.
- Le 2 février 2019, il a affirmé que le haut commandement militaire vénézuélien devait maintenant se ranger du côté du peuple et qu'il avait le droit et la responsabilité de défendre la Constitution et la démocratie dans l'intérêt du Venezuela⁶.
- Le 6 février 2019, il a dit que les États-Unis envisageraient une levée des sanctions pour tous les officiers vénézuéliens de haut rang qui choisiraient de défendre la démocratie et de reconnaître le Gouvernement constitutionnel du Président Juan Guaidó⁷.

Il convient d'apporter quelques précisions quant aux derniers rebondissements des attaques économiques, commerciales et financières que subit notre pays en plus de cette agression politique et diplomatique. Le 28 janvier 2019, le Gouvernement des États-Unis a modifié le décret exécutif n° 13850, imposant contre la compagnie pétrolière publique vénézuélienne, Petróleos de Venezuela. S.A. (PDVSA), de nouvelles mesures coercitives unilatérales au titre desquelles les entreprises et les citoyens américains n'auront plus le droit, à compter du 29 avril 2019, de commercialiser du pétrole vénézuélien et devront mettre fin à tout accord passé avec la compagnie vénézuélienne le 29 mars 2019 au plus tard.

Ces mesures ont permis la saisie de tous les actifs de la société Citgo, filiale de PDVSA aux États-Unis, à hauteur de plus de 20 milliards de dollars, argent qui appartient au peuple vénézuélien et qui est essentiel au bon fonctionnement de l'économie vénézuélienne. Selon les estimations du Gouvernement américain, cette mesure entraînera une perte de 11 milliards de dollars en 2019, soit 94 % du montant dépensé par le Venezuela en 2018 au titre des importations de marchandises⁸. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a pris possession de façon illégale, sans préavis ni explication, des réserves en or du peuple vénézuélien, estimées à plus de 2 milliards de dollars.

Tout cela montre clairement que les États-Unis et le Royaume-Uni participent activement aux souffrances économiques du peuple vénézuélien. On ne peut laisser ces deux membres permanents du Conseil de sécurité nous faire croire qu'ils sont préoccupés par la prétendue crise humanitaire vénézuélienne et appeler à l'application du principe néfaste qu'est la responsabilité de protéger. Les États-Unis et le Royaume-Uni ne sont pas des sauveurs, mais les agents d'une politique coloniale faisant fi de notre souveraineté. Ils font preuve d'une cruauté calculée à l'égard de notre peuple, qu'ils ont pris en otage dans le but de détruire l'indépendance politique de notre nation.

Ces mesures illégales sont prises au niveau international par de hauts fonctionnaires américains qui, non satisfaits d'exprimer publiquement leur contentement face aux souffrances causées par leurs actes criminels d'agression contre le peuple vénézuélien, menacent ouvertement des pays, des entreprises, des

⁵ Voir https://mundo.sputniknews.com/america-latina/201901241084984332-crisis-politica-en-venezuela-eeuu-se-pronuncia/?utm_source=short_direct&utm_medium=short_url&utm_content=k7Z9&utm_campaign=URL_shortening.

⁶ Voir <https://twitter.com/AmbJohnBolton/status/1091889004159606784>.

⁷ Voir <https://twitter.com/AmbJohnBolton/status/1093239408520761345>.

⁸ Voir <https://www.wsj.com/articles/aid-for-venezuela-to-test-military-support-for-maduro-11549232493>.

institutions financières et d'autres acteurs internationaux dans le but d'empêcher tous types de transactions financières ou commerciales avec le Venezuela. À cet égard, il convient de noter que, le 30 janvier 2019, le Conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, John Bolton, a déconseillé aux banquiers, courtiers, négociants, facilitateurs et autres négociants de réaliser des transactions sur l'or, le pétrole ou tous autres produits vénézuéliens volés au peuple par la mafia de Maduro, indiquant que les États-Unis restaient prêts à poursuivre leur action⁹. Le même jour, il a affirmé que les États-Unis continuaient de veiller à ce que les avantages économiques des ressources vénézuéliennes ne soient pas volés par Maduro et ses amis, précisant qu'une réunion très productive avait été tenue dans l'après-midi avec des membres de l'équipe dirigeante de Citgo¹⁰.

Le Venezuela n'avait jamais auparavant vu son économie, son droit au développement et les droits fondamentaux de sa population attaqués de la sorte. L'objectif des agresseurs est de provoquer un conflit interne pour justifier une intervention colonialiste.

Ces menaces publiques visent aussi à la création d'un conseil national de transition, tout comme en Libye en 2011, et à la formation d'une armée parallèle qui servirait à asseoir le pouvoir d'un président fantoche. Il est dès lors préoccupant de constater que d'autres membres de la communauté internationale, loin de participer à la recherche d'une solution pacifique et consensuelle issue d'un dialogue, se disent favorables à une intervention politique et militaire, au mépris du multilatéralisme et des règles clairement énoncées dans la Charte des Nations Unies et plus généralement dans le droit international public.

Par conséquent, la République bolivarienne du Venezuela se permet de souligner qu'il incombe à tous les États, à titre prioritaire, de respecter le paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies afin de garantir la coexistence pacifique entre les nations et la raison d'être des organisations qui constituent le système multilatéral. Dans ce contexte, nous demandons aux Gouvernements américain et britannique de cesser tous actes d'agression criminels dirigés contre les droits fondamentaux du peuple vénézuélien et contre l'intégrité territoriale et économique et l'indépendance politique de notre pays.

En outre, compte tenu de ce qui précède, au nom du peuple et du Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela, nous demandons au Conseil de sécurité de s'abstenir d'appuyer toute tentative visant à l'instrumentaliser dans le but d'agresser un État souverain tel que le Venezuela, membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies ne posant pas de menace pour la paix et la sécurité internationales.

Nous réaffirmons que pour résoudre la situation au Venezuela, il faut avant tout se conformer à certains principes fondamentaux clairement énoncés dans la Charte des Nations Unies, tels que le respect de la souveraineté, le droit à l'autodétermination des peuples, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, le respect des institutions démocratiques et l'appui à des moyens pacifiques de règlement des différends, comme le dialogue politique.

⁹ Voir <https://twitter.com/AmbJohnBolton/status/1090652929508417537>.

¹⁰ Voir <https://twitter.com/AmbJohnBolton/status/1090748273034354693>.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 34 a) de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité, pour information des États Membres.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la République bolivarienne
du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Samuel **Moncada**
